VILLE DE LÉZIGNAN-CORBIÈRES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Le 23 août 2023

Le Maire de Lézignan-Corbières
Aux membres du Conseil municipal

ASS/GF/II/MG

Chers Collègues,
Je vous prie de bien vouloir participer à la séance du Conseil municipal qui se tiendra :

Le 29 août 2023 à 18h
Au Palais des Fêtes, avenue Maréchal Foch :

Vous trouverez ci–dessous les questions portées à l'ordre du jour, accompagnées en pièces jointes des notes explicatives de synthèse conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ordre du jour

Fonctionnement des institutions communales
Désignation de la secrétaire ou du secrétaire de séance

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 27 juin 2023
2. Liste des décisions du Maire prises dans le cadre de l'article L. 2122-22 du CGCT par délégation du Conseil municipal
3. Désignation des membres de la Commission consultative des services publics
4. Modification de la composition de la Commission de Délégation des Services Publics (CDSP)
5. Modification de la composition de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)
6. Désignation des membres de la Commission de contrôle financier des délégations de services publics
7. Désignation du représentant de la commune auprès de l'Agence Technique Départementale (ATD)
8. Désignation des membres de la Commission crise sanitaire
9. Désignation de représentants de la Commune auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale (CGFPT) de l'Aude
10. Désignation de représentants de la Commune à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)
11. Élection des conseillers municipaux au Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
12. Modification des statuts du Syndicat Audois d'Énergie et du Numérique (SYADEN) – Annexe
13. Désignation de représentants de la commune auprès du Syndicat Audois d'Énergie et du Numérique (SYADEN)
14. Désignation des membres de la Commission communale d'aide et de soutien à l'installation d'entreprises en centre-ville
15. Désignation du référent déontologue de l'élu local – Annexe

Mairie - 42, Cours de la République - 11200 Lézignan-Corbières
Tél. 04 68 27 10 32 - Fax 04 68 27 66 38
mairie@lezignan-corbieres.fr
www.lezignan-corbieres.fr

Gestion des ressources humaines

16. Création d'un emploi permanent d'Adjoint technique territorial
17. Création d'un emploi permanent de Brigadier-Chef
18. Actualisation du tableau des effectifs – Annexe
19. Modalités de recrutement des agents recenseurs – Exercice 2024

Finances

20. Présentation du Rapport annuel des représentants de l'assemblée spéciale des collectivités territoriales au Conseil d'administration de BRL pour 2022 – Annexe
21. Précisions relatives aux tarifs de l'aérodrome
22. Subvention exceptionnelle à l'association « Espace chorégraphique Lezidanse »

Santé publique

23. Création d'un Service Communal d'Hygiène et de Santé de droit commun (SCHS)

Gestion du domaine foncier communal

24. Avenant n° 1 à la convention de mise à disposition d'un terrain communal dans le cadre du programme « Très Haut Débit » dans le département de l'Aude – Annexe

Questions diverses

25. Motion de la commune proposée par l'Association des Maires de l'Aude contre les violences envers les élus

Je vous prie de croire chers collègues, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Gérard FORCADA

MAIRIE DE LEZIGNAN-CORBIERES
AUDE